



Entente Athlétique Villefranche
Stade Le Mouton - 43, rue Mirabeau
69400 Villefranche - Tél/Fax : 04-74-62-94-14



Athlétisme Calade Val de Saône
Athle.acvs@free.fr
<http://athle-acvs.fr>
<https://www.walknb.com/>



Val de Saône Athlétisme
Parc des sports - rte de Lyon
69250 Neuville

REGLEMENT MARCHÉ NORDIQUE à ST-ETIENNE DES OULLIERES « Walk’N’B – Marche nordique en Beaujolais » Samedi 20 et Dimanche 21 juin 2020

Article 1 : PARCOURS

Cinq parcours, au milieu des vignes du beaujolais, sont proposés :

1 / Compétition FFA MNT / OPEN	11,5 km	Samedi 20/06
2 / Découverte	7 km	Samedi 20/06
3 / Technique	10 km	Dimanche 21/06
4 / Sportive	15 km	Dimanche 21/06
5 / Experte	23 km	Dimanche 21/06

Départs et arrivées : Saint-Etienne des Oullières, à côté de l’Eglise du village.

Pour des raisons de sécurité, **les chiens sont interdits sur les parcours.**

Article 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

L’épreuve « MNT Compétition FFA 11,5km » est ouverte à toute personne née avant le 31/12/2004, licenciée FFA (Licence *Athlé Compétition*), pour la saison 2019/2020.

L’épreuve « OPEN » (SAS de départ derrière la compétition officielle « MNT FFA 11,5km ») est ouverte à toute personne née avant le 31/12/2004, non licenciée FFA ou licenciée autre que *Athlé Compétition*, sur présentation d’un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l’athlétisme, de la marche nordique ou du sport EN COMPETITION, datant de moins de 1 an à la date de la marche.

Les marches « Loisir » (toutes les autres) sont ouvertes à toute personne âgée de 10 ans ou plus à la date de la marche pour les parcours de 7km et de 10km, et de 15 ans ou plus pour les parcours de 15km et 23km.

L’autorisation parentale est obligatoire pour les marcheurs mineurs, elle est téléchargeable sur le site internet de la Walk’n’B à la rubrique « inscription » ou directement sur le formulaire d’inscription en ligne.

Article 3 : HORAIRES DEPART

Samedi 20 juin :

1 / Compétition FFA	à 15H00 précises
2 / Découverte 7 km	à 16h00 précises
3/ Soirée au Caveau	à partir de 19h30

Dimanche 21 juin :

4 / Expert 23km	à 8h30 précises
5 / Sportive 15km	à 9h00 précises
6 / Technique 10km	à 9h00 précises

Article 4 : RAVITAILLEMENT

Tous les 5 km environ et à l'arrivée à Saint-Etienne-des-Oullières.

Article 5 : SECURITE

La sécurité sera assurée du début des épreuves le samedi jusqu'à 19h30 (secouristes, ambulance, commissaires de course). Et de 9h à 13h00 le Dimanche.

Article 6 : ASSURANCE

Chaque athlète participe à l'épreuve sous sa propre responsabilité et doit souscrire une assurance en responsabilité civile en cas d'accident.

L'épreuve sera assurée conformément aux dispositions du règlement national des courses sur route en Responsabilité Civile. Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFA.

Article 7 : TARIFS ENGAGEMENTS

1 / Découverte 7 km	9 €
2 / Technique 10 km	11 €
3 / Sportive 15 km	14 €
4 / Experte 23km	17 €
5 / Compétition FFA 11,5km	16 €
6 / Soirée festive au Caveau	22 €

Des **réductions** sont possibles selon quelques cas précis :

- **Inscriptions en groupe** de plus de 10 personnes : faire une demande de création de groupe à contact@walknb.com
- **Achat de packs** « 2 marches » : réduction automatique de 2 euros par marche sur le site d'inscription et de 3 euros sur le repas si pris dans le pack.
- **Enfant de moins de 12 ans** : marche « Découverte » de 7 km gratuite, réduction automatique sur le site d'inscription, sur présentation d'un justificatif.
- **Licenciés FFA sur toutes les marches** : réduction automatique de 2 euros sur le site d'inscription en indiquant son numéro de licence.

Les inscriptions seront validées uniquement en ligne via le site : <https://www.walknb.com>, Rubrique « s'inscrire » ou directement avec le lien <https://www.njuko.net/walknb2020/>

Les inscriptions sur place le jour J seront possibles pour les marches « Loisir » uniquement (pas possible pour la marche compétition), avec une majoration de 2€ par rapport aux pleins tarifs ci-dessus.

Article 8 : RETRAIT DES DOSSARDS

Le Samedi 20 Juin, directement sur place, dès 13h00 et jusqu'à 30 minutes avant le départ de l'épreuve pour les marches du samedi et après le départ de la marche « Découverte » pour les marches du dimanche. Les dossards MNT peuvent être retirés dès le matin en s'adressant aux bénévoles présents sur place.

Le Dimanche 21 Juin, directement sur place, dès 7H00 et jusqu'à 30 minutes avant le départ de l'épreuve.

Article 9 : PRET DE BATONS

Un prêt d'une paire de bâtons de marche nordique est possible en déposant une pièce d'identité et un chèque de caution de 50 euros.

Article 10 : CLASSEMENT-RECOMPENSES

Pour chaque marche un lot de bienvenue sera offert à tous les participants.

Pour la marche compétition FFA « MNT » un podium « Masculin » et un podium « Féminin » sera organisé avec des médailles et lots aux 3 premiers.

Article 10 : CONDITION D'ANNULATION

Un remboursement de votre marche sera effectué dans son intégralité sur une simple demande écrite au plus tard le lundi 15 juin 2020 à 17h.

Un remboursement de votre réservation de la soirée sera effectué dans son intégralité sur une simple demande écrite au plus tard le samedi 13 juin 2020 à 17h

La demande devra être adressée à l'adresse suivante contact@walknb.com

Passé cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 11: CESSION DU DROIT A L'IMAGE

Les participants autorisent expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et média à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.